



TRÉSOR PUBLIC

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE
TRÉSORERIE GÉNÉRALE DE LA REUNION

7 AV. ANDRÉ MALRAUX
97705 SAINT DENIS MESSAG. CEDEX 9

Service : CABINET
N°cab 371

Saint Denis, le 15 mai 2007

Affaire suivie par
Téléphone : 02.62.90.88.04
Télécopie : 02.62.21.46.10
Mél. : robert.monniaux@cp.finances.gouv.fr

O B J E T : Désignation de la parité administrative au sein du CTPL.

Par décision de ce jour, la parité administrative au sein du CTPL est ainsi constituée avec effet au 1^{er} juillet 2007.

La présente décision, qui sera publiée au Recueil des actes administratifs de la Réunion, annule ma décision du 27 octobre 2006.

PARITE ADMINISTRATIVE CTPL

Au 1^{ER} JUILLET 2007

PRENOM	NOM	QUALITE	TITULAIRE / SUPPLEANT
Robert	MONNIAUX	Trésorier Payeur Général	Titulaire
Serge	BERHO-LAVIGNE	Directeur Départemental	Titulaire
Adrien	CAMALON	Trésorier Principal de 1 ^{ère} catégorie	Titulaire
Danièle	GUILLAUMA	Trésorière Principale de 1 ^{ère} catégorie	Titulaire
Mireille	LAVILLE	Receveuse Perceptrice	Titulaire
Patrick	GAROT	Directeur Départemental	Suppléant
Eric	AH-THIANE	Inspecteur Principal	Suppléant
Hervé	BRIAND	Trésorier Principal de 1 ^{ère} catégorie	Suppléant
Cécile	BENURAUD	Inspectrice du Trésor	Suppléante
Isabelle	NOGUES	Inspectrice du Trésor	Suppléante